

**POUR UNE INSCRIPTION EN LICENCE PROFESSIONNELLE A L'IUT DE NIMES**  
**en formation initiale classique ou apprentissage :**

**pour la formation continue (salarié, demandeur d'emploi) ou contrat de professionnalisation voir CREUFOP**

***Vous devez vous présenter ou envoyer une autre personne à l'heure fixée pour votre rendez-vous, avec les documents suivants :***

<input type="checkbox"/> <b>le dossier d'inscription</b> (à télécharger) dûment rempli et signé
<input type="checkbox"/> <b>2 photocopies de la carte d'identité valide</b> ou <b>du livret de famille</b> (porter original pour présentation)
<input type="checkbox"/> <b>photocopie et original</b> du relevé de notes du diplôme validé niveau III (baccalauréat + 2)
<input type="checkbox"/> <b>vos numéro INE (figure sur votre relevé de notes du baccalauréat (et) ou votre carte d'étudiant</b>
<input type="checkbox"/> si vous êtes français(e) le justificatif (original + photocopie) relatif au <b>service national</b> (voir détails sur 1 <sup>ère</sup> page dossier : recensement ou APD)
<input type="checkbox"/> <b>1 enveloppe libellée</b> à l'adresse de l'étudiant, <b>affranchie</b> au tarif lettre en vigueur
<input type="checkbox"/> <b>1 photocopie de l'attestation papier sécurité sociale jointe à la carte vitale qui vous couvre à titre personnel ou d'ayant-droit (en cours de validité)</b>
<input type="checkbox"/> <b>photocopie de la police d'assurance</b> vous couvrant en <b>RESPONSABILITE CIVILE pour vos activités universitaires et extra universitaires</b> , y compris <b>pour vos stages</b> et pour la durée de l'année universitaire (du 01/10/10 au 30/09/11). A défaut, cette assurance peut être souscrite auprès des Mutuelles MEP ou LMDE au moment de l'inscription.
<input type="checkbox"/> <b>1 chèque ou mandat-lettre</b> dont le montant sera fixé au moment de votre inscription à l'ordre de : Agent Comptable de l'Université Montpellier 2 <b>Possibilité de paiement par carte bancaire sur place</b>
<input type="checkbox"/> <b>si paiement fractionné, joindre le formulaire d'autorisation de prélèvement bancaire + Relevé d'Identité Bancaire</b>
<input type="checkbox"/> coupon relatif au « droit à l'image » dûment rempli et signé
<input type="checkbox"/> Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

**Cas particuliers :**

- pour les étudiants boursiers :**  
 - «**Notification d'attribution conditionnelle de bourse**» 2010-2011 (ne pas la renvoyer directement au CROUS)  
 Pour les étudiants venant de l'extérieur, fournir **obligatoirement** la photocopie du relevé de notes du Baccalauréat, la photocopie des diplômes obtenus depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur et le dernier relevé de notes mentionnant le nombre de crédits cumulés.
- pour les étudiants salariés :**  
 - Attestation d'activité salariée régulière pour toute l'année universitaire (du 01/10/10 au 30/09/11)  
 - Dernier bulletin de salaire
- pour les étudiants qui peuvent bénéficier d'un report d'âge :** justificatif du S.N. ou de maladie
- pour les étudiants nés à l'étranger :**  
 \* **ressortissants de l'EEE** : copie du document officiel d'identité et carte européenne de sécurité sociale ou attestation provisoire d'assurance valable pour la durée de l'année universitaire  
 \* **ressortissants d'un pays hors EEE** : un extrait d'acte de naissance ou sa copie traduite et lisible ou une copie du livret de famille et une photocopie du passeport portant mention du visa « étudiant » et du titre de séjour si renouvellement à solliciter. + une attestation de couverture sécurité sociale pour la période comprise entre la rentrée universitaire et le 01/10/2010 (ex : assurance privée)
- pour un paiement fractionné en 3 fois :**  
 Remplir et déposer obligatoirement l'autorisation de prélèvement